



CHAMP DE CLURE – B.P.N° 67  
63600 AMBERT (FRANCE)  
Tél. : +33 (0) 473 825 828  
Fax : +33 (0) 473 824 865  
E-Mail : [contact@joubert.fr](mailto:contact@joubert.fr)  
Site-web : <http://www.joubert.fr>

## CONDITIONS DE VENTE JOUBERT Productions S.A.S.

DEPART USINE – HORS TAXES

### COMMANDES

- METROPOLE : minimum 250 €H.T.  
supplément de 45 €pour montant inférieur (75€pour la division textile)
- EXPORT : minimum 600 €H.T.  
supplément de 150 €pour montant inférieur

### TRANSPORT

- METROPOLE : franco de port pour plus de 900 €H.T. valeur de marchandises
- EXPORT : EXW ou DDU pour 3800 €valeur de marchandises

Si d'autres transitaires ou auxiliaires de transport nous sont imposés, les livraisons sont effectuées franco quai de ces transporteurs à Paris - Lyon ou Saint-Etienne, à l'exclusion de toute autre ville.

### REGLEMENT

#### France :

- Comptant (10jours date de facture), escompte 2% ou net par traite acceptée à 30 jours fin de mois
- Facture inférieure à 150 € règlement par chèque à réception
- Remises quantitatives : nous consulter

#### Export :

- Escompte de 2% pour paiement comptant 10 jours facture
- Net 30 jours date de facture

### RESERVE DE PROPRIETE :

1. Jusqu'à encaissement intégral du prix et de ses accessoires, nous nous réservons la propriété des marchandises livrées, l'acheteur en assumant tous les risques dès mis à sa disposition ; il s'interdit entre-temps d'en disposer autrement qu'en bon gestionnaire, de les recéder en l'état ou de les mettre en gage ; il s'oblige à préserver leurs marques d'origine jusqu'à transformation éventuelle.
2. En cas de défaut de paiement par l'acheteur et huit jours après mise en demeure restée sans effet, nous nous réservons la faculté de résilier notre engagement de vente et l'acheteur sera tenu de nous restituer la marchandise à notre première demande.
3. L'acheteur se désiste par avance à notre profit de tous ses droits pouvant résulter d'une revente, après transformation de notre marchandise.

**Toute commande passée après réception du tarif implique l'acceptation sans réserve de nos conditions générales de ventes y compris la clause de réserve de propriété.**



AF AQ N° 1996/5606  
VERSION 2000



R/F/07.11.1